

VIVRE POISAT

Journal d'information de la ville de Poisat /// Mai-Juin 2019

n°131

BUDGET

Orientations politiques du Conseil Municipal

FONCTIONNEMENT

- Maintien des taux d'imposition en 2019
- Maintien du niveau de service aux usagers
- Maintien des tarifs des services aux usagers sur l'année scolaire 2018-2019
- Maintien de l'aide associative (directe et indirecte)
- Maintien de la subvention pour le bon fonctionnement du CCAS
- Augmentation du chapitre des dépenses de personnel pour maintenir la continuité du service public

INVESTISSEMENT

- Fin des paiements pour la réhabilitation et extension de l'école maternelle (soldes de marchés)
- Travaux Cœur de Ville Poisat en lien avec la Métropole
- Poursuite des travaux en application de la loi sur l'accessibilité - Adap'
- Travaux extension Léo Lagrange (hall et salle arrière)
- Etude mise en accessibilité du CSCS (travaux 2020)
- Etude chaufferie à granulés bois pour l'ensemble du bâtiment mairie (travaux 2020)
- Aménagement de la cour de l'école élémentaire avec l'association Hop durable
- Achat de véhicules pour un parc automobile plus « propre » et respectueux de l'environnement



La cérémonie commémorative du 8 mai 1945

se déroulera avec la participation de l'Harmonie d'Eybens-Poisat mercredi 8 mai à 10h devant la mairie.

Le **VIVRE POISAT** est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !



2, place Georges Brassens - 38320 POISAT - Tél : 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr www.ville-poisat.fr

Ouverture au public :

lundi : 8h/12h et 14h/18h - mardi : 13h/17h - mercredi : 8h/12h et 14h/17h - jeudi : 14h/18h - vendredi : 8h/12h et 13h/17h.

Pendant les vacances scolaires : tous les jours : 8h/12h et 14h/17h, sauf les mardi et jeudi matin.

INFORMATIONS

MUNICIPALES



Compte rendu succinct du Conseil Municipal du 11 mars 2019

Administration

- L'élection des représentants du Conseil municipal au Conseil d'Administration du CCAS. Sont élus comme membres Mmes Martine Donnet, Marie Chaix, Nelly Pugnale, MM. Paul de Saintignon, Romuald Viande et Jean-Philippe Di Genaro ;
- La désignation de M. Romuald Viande, conseiller municipal, en qualité de membre élu des comités consultatifs « Education » et « Culture & Festivités » ;
- La désignation de M. Romuald Viande, conseiller municipal, en qualité de membre suppléant auprès du SYndicat Mixte d'Actions GERontologiques (SYMAGE) ;

Finances

- Le Compte de Gestion 2018
- Le Compte Administratif 2018 Budget communal :
Excédent de fonctionnement : 405 096.57 € ;
Excédent d'investissement : 125 595.80 € ;
- L'affectation de l'excédent de fonctionnement du Compte Administratif 2018 de la commune soit 405 096.57 €, au financement des dépenses d'investissement pour 170 000 € (art 1068 du BP 2019) et le reste, soit 235 096.57 € étant repris en section de fonctionnement (chapitre 002) ;
- Les taux d'imposition 2019, identiques à ceux de 2018
 - Taxe d'habitation : 12.94 %
 - Taxe foncier bâti : 30.66 %
 - Taxe foncier non bâti : 85.15 %
- Le budget communal 2019
 - Fonctionnement : 2 170 250 €
 - Investissement : 1 249 400 €
- La réévaluation du tarif relatif au branchement électrique de la Place des Platanes à 4€ par jour d'utilisation, à compter du 1er avril 2019 ;

Affaires scolaires

- Le recrutement d'un fonctionnaire dans le cadre d'une activité

accessoire, pour le projet musical 2018/2019 de l'école élémentaire sur le thème « musique et cinéma » ;

Ressources humaines

- Le mandat donné au Centre De Gestion de l'Isère afin de lancer une consultation sur la protection sociale complémentaire (complémentaire santé, prévoyance) avec participation employeur ;

Informations

- signatures :
 - d'un contrat pour l'entretien du système intrusion et contrôle d'accès de certains bâtiments communaux avec la société A2CT, pour une durée d'un an renouvelable deux fois (2 400€ HT/an) ;
 - d'un contrat pour le contrôle technique (2 520€ TTC) et d'un contrat de coordination sécurité protection santé (2 100€ TTC) avec APAVE SUDEUROPE, dans le cadre du projet d'extension et d'accessibilité de l'espace Léo Lagrange ;
 - d'une décision pour l'adhésion de la commune au contrat territorial pour la jeunesse sur le territoire de l'agglomération grenobloise 2019-2021, mis en place par le département de l'Isère ;
 - d'une décision pour le renouvellement de l'adhésion de la commune à l'ADPA (100€).

Compte rendu succinct du Conseil Municipal du 8 avril 2019

Intercommunalité

- La répartition de l'actif et du passif des communes membres du Syndicat Intercommunal des Eaux de Casserousse (SIEC) afin d'acter sa dissolution ;

Finances

- Le versement d'une subvention de 30 000 € à l'association Bout'Chou pour son fonctionnement en 2019 ;

Travaux

- Le coût prévisionnel des travaux arrêté au stade d'Avant-Projet Définitif (APD) pour les travaux d'extension et d'accessibilité de l'Esplanade Léo Lagrange à hauteur de 148 750 € HT et la signature en conséquence d'un avenant déter-

minant le forfait définitif du maître d'œuvre ;

Ressources humaines

- La création d'un poste d'adjoint d'animation de 20h/semaine à compter du 1er septembre 2019 pour assurer le poste de référent périscolaire 3/6 ans ;

Questions diverses

- Le versement exceptionnel d'une aide financière de 200 € à l'Harmonie d'Eybens-Poisat, pour l'organisation de deux concerts à la Rampe ;
- Le versement exceptionnel d'une subvention de 400 € à l'association Le périple de Jeanne petite fée épileptique, dans le cadre du projet du CMEJ de vente de vêtements « I love Poisat » pour le compte de cette association ;
- L'autorisation au Maire de demander une subvention, dans le cadre du projet métropolitain ZFE/ZCR (Zone à Faible Emission - Zone de Circulation Restreinte), à hauteur de 20 % auprès de l'État et de 30 % à la Région ;

Informations

- signature :
 - d'une convention pour le renouvellement de la mise à disposition à titre gratuit du domaine public communal avec l'association Le Rucher de Poisat ;
 - d'un contrat d'un an pour la vérification périodique des installations électriques des différents bâtiments communaux avec la société Bureau Véritas. Ce contrat est conclu pour un montant de 1 540€ HT par visite, il prend effet à sa signature et s'achève à la remise du rapport ;
 - D'un contrat de maintenance informatique avec la société DOT-COM NETWORK, pour une durée d'un an renouvelable à compter du 01/04/2019. Le montant forfaitaire mensuel est de 360 € HT.

Les comptes rendus officiels et complets des Conseils Municipaux sont consultables sur le site www.ville-poisat.fr
-> onglet mairie/
-> le Conseil Municipal/
-> les comptes rendus

Mercredi 3 avril à Poisat :

On peut voir cela comme un acte symbolique. On peut voir cela aussi comme une limite à ne pas dépasser.

Je laisserai à chacun sa liberté d'opinion.

Par les nombreux messages que j'ai reçus via divers canaux, bon nombre d'entre vous ont été troublés et je comprends cela.

Je n'ai pas été prévenu de cette action ni même été invité à un quelconque échange.

La salle du conseil municipal est un lieu important pour la vie communale.

Y entrer sans autorisation pour y réquisitionner le portrait du Président de la République en exercice, élu démocratiquement, n'est pas tolérable.

Même s'il s'agit d'une réquisition temporaire car, selon la lettre laissée par le collectif, le portrait du Président de la République sera ramené à Poisat «une fois que le gouvernement aura amorcé une politique ambitieuse à la hauteur de l'urgence climatique et en accord avec les engagements pris lors de la COP 21» je ne peux l'accepter.

La salle du conseil municipal est un lieu symbolique pour toute mairie. Lieu d'échange, de dialogue. Lieu de débat et de vie démocratique. C'est un lieu de respect de la République.

Aujourd'hui, par cette action, la vie locale de Poisat a été touchée. J'en suis à la fois troublé et triste.

En tant que Maire j'ai une responsabilité républicaine que j'ai assumée. Beaucoup de choses ressortent en moi en ce moment. Je vis et nous vivons une période délicate.

Certes, la commune n'était pas visée, ni l'action politique que nous menons et pourtant... C'est ici, à Poisat, que le collectif ANV COP21 est venu «réquisitionner» le portrait officiel du Président de la République.

Sur le fond la cause est louable et juste. Je suis même en accord avec ce constat car il y a une urgence climatique et environnementale réelle avec nécessité d'agir vite. Du local au global... et croyez-moi, le pouvoir politique local travaille et agit en ce sens, tant au niveau communal que métropolitain.

Sur la forme cela n'est pas acceptable.

J'ai dialogué par téléphone, à défaut d'une rencontre physique comme je l'avais initialement proposée, avec le collectif ANV COP21 pendant un long moment.

L'échange était respectueux, intéressant et riche.

Malheureusement, celui-ci a souhaité rester sur ses positions et ne pas restituer le portrait du Président de la République.

En tant que citoyens, ils sont conscients de ce qu'ils encourent.

En tant que Maire et élu, j'ai dû déposer plainte, ce qu'ils comprennent.

Je ne désespère pas de revoir ce portrait rendu à la commune pour qu'il puisse de nouveau reprendre sa place dans la salle du conseil municipal.

Ludovic Bustos
Maire



La cérémonie commémorative du 8 mai 1945

se déroulera avec la participation de l'Harmonie d'Eybens-Poisat
mercredi 8 mai à 10h
devant la mairie.

Réunions Publiques

Salle du Conseil

- **Conseil Municipal :**
Lundis 13 mai et 17 juin à 20h - salle du Conseil Municipal
- **Comité Consultatif Education :**
Mardi 21 mai (pas de réunion en juin) à 20h - salle du Conseil Municipal
- **Comité Consultatif Culture et Festivités :**
Lundis 6 mai et 3 juin à 20h30 - salle du Conseil Municipal

M. Robert Pitoulard nous a quittés



Une figure de Poisat disparaît. Robert Pitoulard est décédé à 94 ans, le 29 mars dernier dans sa maison au 11 avenue Hippolyte Lhenry. Il avait intégré le 6ème BCA (bataillon de chasseurs alpins) en 1942 avant d'être démobilisé en novembre 1942.

Mais c'est dans le Vercors qu'il a montré son attachement à la terre de France. Il a rejoint le maquis en février 1944 et a participé avec la compagnie Chabal aux combats de Saint-Nizier en juin 44 puis à ceux de Valchevrière le 23 juillet 1944.

Il a été Conseiller Municipal à Poisat entre 1959 et 1965 pendant le dernier mandat de M Hippolyte Lhenry, Maire de 1945 à 1965.

Durant ce mandat, il a été membre de la commission des finances et commission jeunesse et sports. L'équipe municipale adresse à la famille et aux proches ses sincères condoléances.

Elections européennes du 26 mai 2019

Les bureaux de vote seront ouverts à la mairie de 8h à 18h, salle du Conseil et Espace Culturel Léo Lagrange.

Nouveau : droit de vote pour un majeur sous tutelle

Il doit s'inscrire sur les listes électorales de sa commune avant le 16 mai, en fournissant une copie du jugement de tutelle, en mairie, par courrier ou par internet.

Le jour du vote il peut voter lui-même ou donner une procuration.

Pour plus de renseignements : justice.gouv.fr

Le **VIVREPOISAT**

est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !

Recensement de la population 2019

L'équipe municipale remercie les quatre agents recenseurs qui ont œuvré quotidiennement pendant un mois pour recueillir les informations nécessaires à la mise à jour du nombre d'habitants à Poisat.

Les Poisatiers se sont, en grande majorité, impliqués dans cette démarche citoyenne et nous les en félicitons. La participation sur internet a atteint 58 % sur notre commune. Sur 985 logements d'habitation, 48 malheureusement n'ont pu être enquêtés.

Rappelons que le recensement fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Inscriptions à l'école élémentaire

Elles concernent les enfants qui vont rentrer au CP ainsi que les nouveaux arrivants à Poisat.

Pour inscrire votre enfant à l'école élémentaire, il faut dans un premier temps vous rendre en mairie avec :

- livret de famille
- carnet de santé (vaccinations à jour)
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Cette inscription en mairie est obligatoire pour procéder ensuite à l'admission auprès de l'école élémentaire. Un certificat d'inscription vous sera délivré ; il doit être présenté à l'école pour l'admission définitive.

Dans un second temps, il faut prendre rendez-vous avec le directeur Christophe Sécheret et vous munir de la fiche de la mairie et du carnet de santé, au 04 76 24 43 20 ou par mail à : ce.0380859c@ac-grenoble.fr

Collecte de textiles - On recommence !



Suite au succès de l'automne dernier, Grenoble-Alpes Métropole renouvelle la collecte de textiles. Elle est gérée par la société Trivallées qui se charge de trier et d'envoyer à des filières de revente et de recyclage.

3 conteneurs sont donc installés du 15 avril au 3 juin 2019 dans notre commune :

- place du 8 mai 1945
- arrêt Prémol (terminus) de la ligne 13
- Z.A. de Champ Fila à l'intersection de la place B. Palissy et de la rue J. Brel

Vous pourrez y déposer des sacs fermés contenant du linge de maison, des vêtements, sous-vêtements, des chaussures, des sacs et peluches quel que soit leur état. Attention, il est interdit de déposer des textiles mouillés (risque de moisissures) ou souillés par des produits chimiques (risque de pollution).

Nous vous rappelons qu'en dehors de cette opération vous pouvez jeter vos textiles dans les déchèteries de la Métropole. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur lametro.fr ou au 0 800 50 00 27.



Aide à la précarité énergétique (électricité, gaz, fuel, bois, eau)

Pour les 70 ans et plus.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) verse chaque année une aide pour les personnes âgées les plus modestes.

Pour en bénéficier, il faut habiter Poisat, avoir au moins 70 ans au 1er janvier 2019 et ne pas être redevable de l'impôt sur le revenu avant tout abattement ou décote.

Le dossier est à retirer en mairie et à rapporter avant le 17 mai avec :

- l'avis d'imposition 2018 (sur revenus 2017)
- un RIB
- la ou les facture(s) d'énergie et/ou facture(s) de régularisation
- l'avis de la taxe d'habitation.

Pour tous les autres Poisatiers

Pour toutes difficultés, le CCAS étudie les situations au cas par cas. N'hésitez pas à vous renseigner ou à prendre rendez-vous au : 04 76 25 92 43.

Jardins Familiaux

Visite annuelle

le 29 mai

Pour 2019, la traditionnelle visite annuelle permettant de vérifier l'état des parcelles, d'améliorer le fonctionnement des jardins et d'admirer le travail réalisé par les jardiniers poisatiers tout au long de l'année aura lieu le mercredi 29 mai à 18h pour les jardins de Prémol et 18h30 pour les jardins de l'Ancienne Mairie. Celle-ci fait suite à l'engagement pris par les élus.

Cette année, nous recherchons des jardiniers : 2 parcelles sont disponibles à l'ancienne mairie ; aussi n'hésitez pas à venir vous renseigner à l'accueil pour l'attribution d'une parcelle.

Attribution-mode d'emploi : sous réserve d'habiter à Poisat, tout le monde peut postuler à l'attribution d'une parcelle. Il suffit simplement d'adresser un courrier à la mairie de Poisat ou par mail : mairie@ville-poisat.fr

Les élus sont reconnaissants du bon entretien des parcelles par les jardiniers ainsi que de leur bonne humeur et leur entraide. Merci d'avance aux anciens titulaires de réserver le meilleur accueil aux nouveaux.

**Zohra Abdiche
et Grégory Gabrel
Elus délégués
aux Jardins Familiaux**

Rencontre avec les élus

Les élus sont à la disposition des Poisatiers.

Si vous désirez rencontrer l'un d'eux, prenez rendez-vous à la mairie, au 04 76 25 92 43, par mail : mairie@ville-poisat.fr, ou sur le site : www.ville-poisat.fr rubrique « nous contacter ».

Travaux communaux et métropolitains sur le territoire communal



Rendre les trottoirs aux piétons

Et oui, restons vigilants. C'est le printemps, les végétaux reprennent leur développement donc surveillez bien vos haies afin qu'elles ne débordent pas sur les trottoirs. Les piétons vous en remercient.

Ce qui a été fait ces 2 derniers mois

Les travaux Métro :

En préalable aux travaux d'aménagement du Centre Village, la régie Eau et Assainissement de la Métro lance un programme important avenue Henri Dunant et place Georges Brassens, entre le giratoire du Puits et la place des Roseaux ainsi que sur l'avenue Pierre Mendès-France jusqu'à la rue Camille Saint-Saëns.

Le projet prévoit les remises aux normes suivantes :

- la mise en séparatif des réseaux d'assainissement ce qui permettra de court-circuiter les canalisations qui passent dans les propriétés privées.
- le renouvellement du réseau de distribution d'eau potable autour de la place Georges Brassens

Les travaux ont débuté le 5 mars par la réalisation du réseau d'eaux usées avenue Henri. Dunant depuis le giratoire du Puits, début avril le chantier arrivait place Georges Brassens et la place des Roseaux fin avril

- la mise en sens unique de la circulation (avec une déviation par l'avenue Pierre Mendès-France, la rue Camille Saint-Saëns et la rue Jean-Philippe Rameau) entre les 2 giratoires a permis l'exécution des travaux dans de bonnes conditions sans trop pénaliser la circulation des bus et le fonctionnement des commerces qui sont restés accessibles correctement.

- un passage bateau a été réalisé sur le trottoir avenue Pierre Mendès-France devant le portail de la cour de l'école maternelle. Le stationnement y sera interdit.

- la réfection complète des chemins Jean Giono et Marcel Pagnol à Champ Fila a été effectuée dans la dernière semaine de mars et le 1er avril, le revêtement en enrobé était réalisé.

- chemin de Champaney ; 2 traversées pour l'évacuation des eaux de pluie ont été changées.

Les travaux communaux :

Avant l'arrivée du printemps, les services techniques ont assuré le fleurissement d'un grand nombre de jardinières, ainsi que le giratoire du Puits. Les couleurs se mêlent dans un plus bel effet même si quelques personnes indécates en profitent pour dérober des plants. On ne les remercie pas.

Salle du 8 mai, 2 volets roulants ont été remplacés sur la façade Sud.

Ce qui se fera dans les 2 prochains mois

Le chantier de la régie Eau et Assainissement se poursuit avec :

- des travaux d'assainissement avenue Pierre Mendès-France devant le CSCS et l'école maternelle et le long de la Mairie jusqu'à la rue Jules Massenet pendant la 1er quinzaine de mai.
- la réfection du réseau d'eau potable place Georges Brassens côté commerces, en juin

Les travaux de réaménagement de la place Georges Brassens devraient aussi commencer côté Mairie dans la 2ème quinzaine de juin.

Les jardinières de la place G Brassens seront déplacées et repositionnées dans d'autres endroits de la commune.

Square du 8 mai, les 2 jeux de la partie centrale seront changés et le sol souple très dégradé sera remplacé par un revêtement adapté en copeaux de bois plus naturel et moins chimique.

La fin du printemps devrait voir le démarrage de la construction de l'opération PLURALIS (10 logements locatifs sociaux) au coin des rues Hector Berlioz et Claude Debussy avec la démolition du bâtiment existant, non occupé depuis plusieurs années.



Jean-Louis Minard
Adjoint aux Travaux

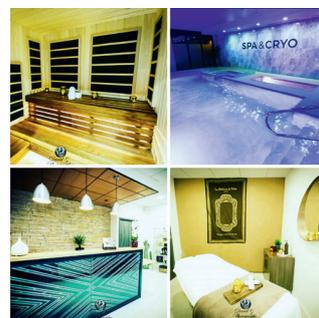
Un centre de bien-être à Poizat

Spa et Cryo est un centre de bien être créé par deux kinésithérapeutes passionnés qui mettent à disposition une piscine chauffée à 34°C, 2 saunas, hammam, tisanerie, ainsi qu'une large gamme de modelages corps, visage et soins beauté réalisés par Mélissa, esthéticienne référente.

13 chemin Albert Camus dans la zone Champ Fila.

Pour plus d'informations : site spa-et-cryo.fr et page Facebook @spaetcryo .

Au plaisir de vous accueillir, l'équipe de Spa et Cryo.



Collecte de sang



Prochaine collecte organisée par l'EFS (Etablissement Français du Sang) : **mardi 25 juin de 16h30 à 19h45 dans la salle du 8 mai 45**

L'EFS attire l'attention sur le niveau actuellement bas des réserves de sang.

Votre don est important !

A savoir : La durée de vie des produits sanguins est courte : 42 jours pour les globules rouges et 5 jours seulement pour les plaquettes. Le plasma, qui se congèle, peut se conserver 1 an.

Qui peut donner ?

A priori tout le monde, entre 18 et 70 ans. Vous pouvez vérifier ici en fonction de votre situation personnelle : <https://dondesang.efs.sante.fr/test-aptitude-au-don>

Buvez bien le jour du don ! Mangez correctement, et prévoyez de ne pas faire de sport intense dans les 24 heures qui suivent le don.

Merci d'avance ! et à mardi 25 juin !

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Métropolitain avance

PLUI Une présentation publique du projet de PLUI a été organisée le mercredi 20 mars 2019.



L'exposition présentant le volet communal est toujours visible dans le hall d'entrée de la Mairie.

L'exposition itinérante de la Métropole

installée devant la Mairie avec 2 animateurs des services métropolitains a accueilli une soixantaine de personnes dont une vingtaine d'enfants. Les 12 écoliers de Poizat présents à la restauration scolaire à midi ont profité de l'animation après leur repas, ils ont bien apprécié.

L'enquête publique se déroule du 1er avril au 24 mai.



Les Poizatiers peuvent consulter à l'accueil de la mairie un dossier papier regroupant les pièces principales concernant la commune, une tablette numérique est mise à disposition pour consultation du dossier complet ainsi qu'un registre pour le recueil des contributions.

La première permanence de la commissaire enquêtrice Mme Françoise ROUDIER a eu lieu le 9 avril. Celle-ci tiendra **une seconde permanence en mairie le lundi 6 mai de 14h à 17h.**

N'hésitez pas à vous manifester.

La ZFE (Zone à Faibles Emissions) en quelques questions

Qu'est-ce qu'une ZFE ?

Une Zone à Faibles Emissions, connue précédemment sous l'acronyme de ZCR (Zone à Circulation Restreinte) est un périmètre dans lequel une collectivité territoriale définit des conditions de circulations particulières dont l'objectif est la réduction des émissions de



polluants nocifs.

Quel est le périmètre de cette ZFE et quand sera-t-elle effective ?

Testée initialement sur une partie de Grenoble, la ZFE s'étendra à compter du 2 mai 2019 à 10 communes supplémentaires, dont Poizat, puis à 18 autres en 2020.

Quels sont les véhicules concernés ?

Seuls les VU (Véhicules Utilitaires, lourds comme légers) sont concernés ; des dérogations existent pour certains véhicules très spécifiques. L'interdiction de circulation ciblera progressivement les catégories de véhicules les plus polluants. Seuls les VU de catégorie CritAir 5 seront concernés en 2019.



Quelle différence avec le dispositif «Pics de pollution» ?

A l'inverse de la ZFE, le dispositif «Pics de pollution» concerne tous les véhicules à moteur (particuliers comme utilitaires, motos) ; il n'est activé qu'en cas d'épisode de dépassement des seuils de pollution alors que la ZFE est permanente.

Qui contrôle, quelles sanctions ?

Le contrôle du respect de la ZFE est confié à l'autorité de police compétente sur le territoire, en l'occurrence la gendarmerie pour Poizat. A terme, il est envisagé de mettre en place un contrôle automatisé. Après une période d'information et de pédagogie, le non-respect de la ZFE est sanctionné par une amende de 3ème (68€) ou 4ème classe (135€) selon la catégorie d'utilitaire.

Un dispositif d'accompagnement financier à la conversion des véhicules a été mis en place par la Métropole.

Pour des informations complètes sur le dispositif ZFE, la page dédiée sur le site de Grenoble-Alpes Métropole : <https://www.lametro.fr/759-zone-a-faibles-emissions.htm>

Hervé Fanton
Conseiller Municipal
délégué aux Déplacements

Le VIVREPOISAT
est bimestriel ;
aussi n'oubliez pas
de consulter le site
et de regarder le panneau
lumineux pour
des informations
plus réactives !

Projet Cœur de Village - Point d'avancement



Finalisation des choix d'aménagement

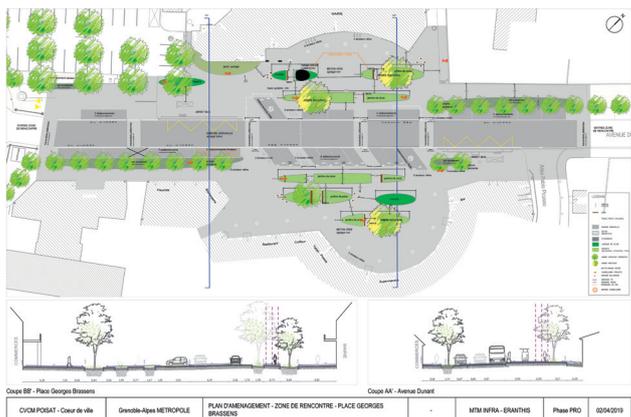
Les choix résultant de la consultation réalisée début mars sont consultables dans un document mis en ligne sur le site de la ville : http://www.ville-poisat.fr/Pages/cadre_de_vie/cvcm.htm

Quelques derniers ajustements ont été validés depuis afin de prendre en compte le maximum de remontées :

- aménagement à proximité des commerces de 5 stationnements de type « Livraison 20' / Dépose 10' »
- rectification du tracé du cheminement cyclable au niveau du rond-point des Roseaux afin de limiter au maximum les conflits d'usage piétons/cycles
- renforcement de la signalisation à l'attention des automobilistes et cyclistes avec rappel des règles de priorité aux piétons
- suppression de certaines surfaces de type « ever-green » sur la place afin d'optimiser les usages et simplifier l'entretien
- ajustement de l'emprise et du positionnement des zones végétalisées, de l'éclairage, du mobilier
- élargissement des traversées piétonnes pour augmenter la visibilité
- davantage d'arceaux vélos qu'initialement prévu

La dernière version du plan complet d'aménagement sera mise en ligne sur le site ville-poisat.fr dès qu'elle sera disponible.

01_PLACE GEORGES BRASSENS - ZONE DE RENCONTRE



Planning des travaux

Le chantier en cours de réfection des canalisations eau et assainissement se déroule sans retard ; le chantier CVCM (Cœur de Village/Cœur de Métropole) va donc pouvoir s'engager selon le planning prévu :

- **Mai** : préparation du chantier ; la « base-vie » sera installée sur 3 emplacements du parking des Platanes
- **Juin** : retrait du revêtement actuel côté Mairie, réalisation partielle des traversées piétonnes. A noter que les travaux sur le réseau d'eau seront encore en cours côté commerces à cette période
- **Juillet** : réalisation du nouveau revêtement côté Mairie ; achèvement des traversées piétonnes

- **Août** : côté commerces, retrait du revêtement actuel puis réalisation du nouveau revêtement. Avenue d'Eybens, préparation du chantier concernant la piste cyclable

- **Septembre** : place Brassens et avenue Dunant, pose du nouvel enrobé sur voirie et stationnements ; mise en place du mobilier et du nouvel éclairage ; avenue d'Eybens, réalisation de la piste incluant une légère déviation du tracé de l'avenue

- **1ère quinzaine d'octobre** : avenue d'Eybens, suite et fin de la réalisation de la piste cyclable

- **2ème quinzaine d'octobre** : réalisation d'aménagements destinés à améliorer la visibilité et réduire la vitesse au carrefour Lhenry/Berlioz (pose de différents segments de séparateurs centraux) ainsi que rue Rameau en amont du carrefour avec la rue Dubois (pincement de la voie avec passage central) ; début des travaux de plantation

- **Novembre** : fin des travaux de plantation et réception de l'ensemble du chantier



Des impacts inévitables sur la circulation et le stationnement

Les travaux sur la place Brassens nécessiteront la mise en place du même sens unique de circulation que pour les travaux sur les canalisations, avec déviation par les rues Saint-Saëns et Rameau en direction de Saint-Martin-d'Hères.

Le double-sens sera rétabli lorsque ce sera possible en fonction des travaux en cours.

A certaines périodes, la réalisation du nouveau revêtement de la voirie entrainera une déviation du cheminement auto et vélo sur l'emplacement actuel des stationnements place Brassens ; des stationnements provisoires seront mis en place le long de l'avenue Dunant pour compenser autant que possible cet inconvénient.

Enfin, la pose début-septembre de l'enrobé définitif sur la voirie et les stationnements nécessitera une interdiction totale, pour une dizaine d'heures environ, de la circulation et du stationnement sur et autour de la place Brassens. La date et l'horaire précis seront communiqués aussi tôt que possible afin que chacun puisse prendre ses dispositions.

Sur l'avenue d'Eybens, les travaux en septembre/octobre impliqueront la mise en place d'un alternat de circulation par feux ; notons que les travaux de voirie au niveau de la place seront à ce moment-là terminés, permettant le rétablissement de la circulation à double-sens.

Que ce soit durant le chantier sur les canalisations ou celui de rénovation de la place, l'accès à tous les commerces et services de la place sera préservé.

Nous comptons sur la patience et le civisme de tous afin que ces différents chantiers puissent avancer dans de bonnes conditions de sécurité grâce au respect des consignes de circulation et stationnement temporaires mises en place.

Hervé Fanton
Conseiller Municipal
délégué aux Déplacements

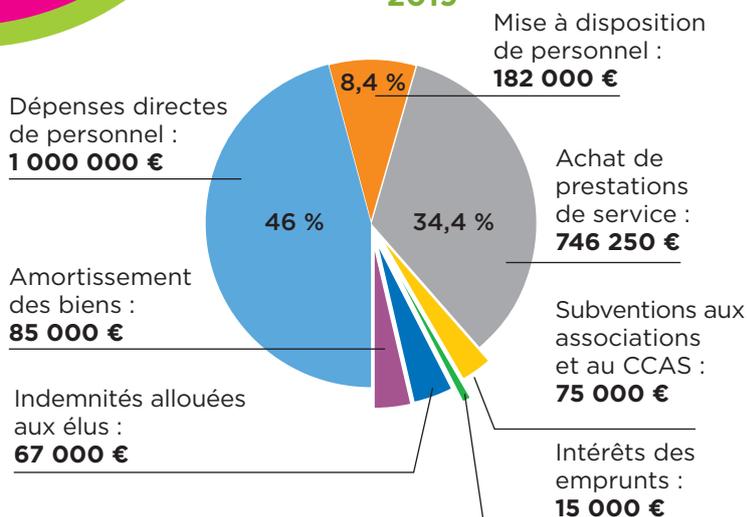
POISAT 2019

- 2 243 habitants
- 993 habitations
- 63 enfants inscrits à l'école préélémentaire
- 134 enfants inscrits à l'école élémentaire
- 177 enfants inscrits pour la restauration

FONCTIONNEMENT 2019

2 170 250 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019



Adams et Francas :

L'association Les Francas : **170 000 € en 2019**

Il s'agit d'un marché de mise à disposition de personnel permanent pour le service enfance jeunesse et vie associative (SEJVA) : un poste de coordination, un poste de référent périscolaire, un poste de référent accueil loisirs (vacances et mercredis).

L'association intermédiaire ADAMS : **12 000 € en 2019**

Il s'agit d'une mise à disposition de personnels en insertion pour des remplacements en animation ou pour le service technique.

Aide associative en 2018

17 associations ont bénéficié d'une subvention versée par la commune en 2018. 32 associations ont bénéficié du soutien indirect de la commune en 2018 : mise à disposition de personnel, mise à disposition de salles, prise en charge des fluides, prise en charge du nettoyage des locaux

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 170 250 €

Impôts locaux et autres taxes : **1 324 200 €**

Compensations fiscales pour les exonérations votées par l'Etat : **50 250 €**

Maintien des taux des impositions locales en 2019

Taxe d'habitation : **12.94%**
 Taxe foncière sur le bâti : **30.66%**
 Taxe foncière sur le non bâti : **85.15%**

Recettes versées par la Métropole : **102 000 €**

Recettes des usagers des services municipaux : **131 000 €**

Répartition des recettes des usagers

Restauration scolaire : **75 000 €**
 Accueil de loisirs : **47 000 €**
 Spectacles culturels : **5 000 €**
 Location des salles communales : **4 000 €**

Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat (DGF) : **110 000 €**

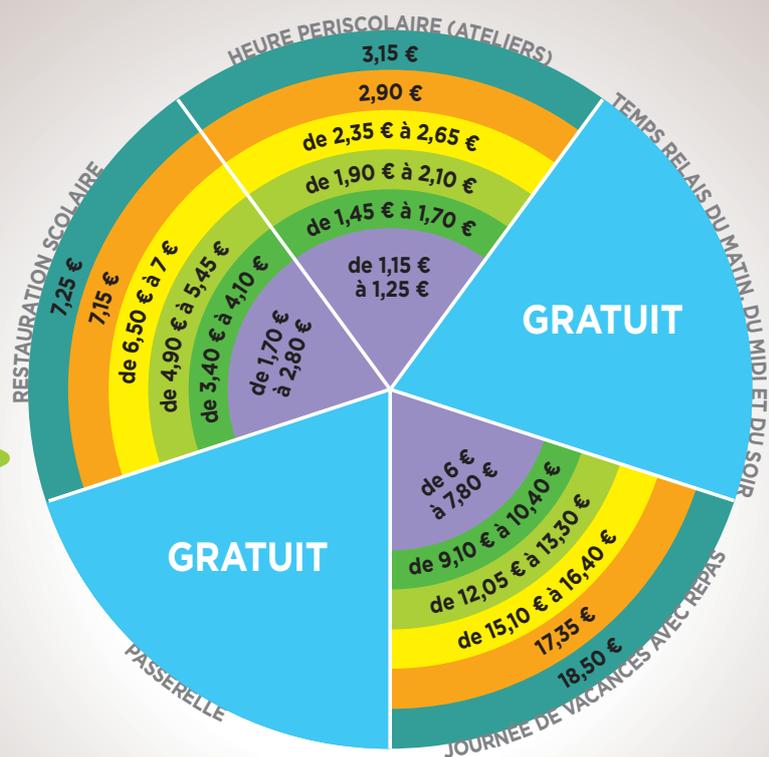
Revenus des locations immobilières : **90 000 €**

Soutien financier de la CAF pour la politique enfance jeunesse : **60 000 €**

Remboursements divers : **67 700 €**

Résultat de l'exercice 2018 : **235 100 €**

Les tarifs à Poisat de l'accueil de loisirs



ET 2019

INVESTISSEMENT 2019

1 249 400 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2019

EXTENSION ET RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE



Reste à payer en 2019 : **80 000 €**
Coût total de l'opération : **1 500 000 €**
Subventions perçues
(ou restant à percevoir) : **725 000 €**

2016

2017

2018

2019

ACCESSIBILITÉ ET EXTENSION DE L'ESPACE CULTUREL LÉO LAGRANGE



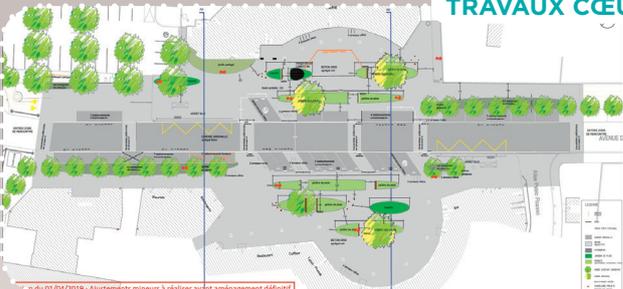
Coût total de l'opération : **205 000 €**
Subventions :
Dotation territoriale (Département) : **27 000 €**

2018

2019

2020

TRAVAUX CŒUR DE VILLE, CŒUR DE MÉTROPOLE



Coût total de l'opération : **300 000 €**
2015-2017 : concertation du projet en lien avec la Métropole
2018 : expérimentation
2019 : travaux
Un cœur de ville rénové, multimodal, partagé,
plus fonctionnel et végétalisé

2016

2017

2018

2019

ACCESSIBILITÉ ET AMÉLIORATION DU CENTRE SOCIO CULTUREL



Coût total de
l'opération :
135 000 €

2018

2019

2020

AUTRES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2019

Remboursement des emprunts : **110 000 €**
Frais d'études pour la mise en place d'une chaufferie bois
à granulés à la mairie : **13 000 €**
Verdissement et rationalisation de la flotte automobile
de la commune : **65 000 €**
Renouvellement d'aires de jeux : **20 000 €**
Renouvellement du parc informatique courant : **10 000 €**
Maintenance du patrimoine bâti et du matériel : **311 400 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019 : 1 249 400 €

Résultat de l'exercice 2018 : **296 000 €**
Remboursement de la Tva par l'Etat :
160 000 €
Vente de biens communaux : **360 000 €**
Amortissements de biens : **85 000 €**
Subventions pour travaux : **348 400 €**

Vente d'un terrain communal à Pluralis, constructeur d'habitat social en location :

Vente d'un terrain de 837m² situé à l'angle des rues Hector Berlioz et Claude Debussy. L'opération consiste en la démolition du bâtiment existant et la construction d'un bâtiment respectant les normes RT 2012 (-20% de consommation d'énergie). Au total, 10 logements locatifs sociaux accessibles aux personnes à mobilité réduite seront livrés ainsi que 10 places de stationnement.
Le permis de construire a été accordé le 27 décembre 2018. Les travaux de démolition devraient être engagés avant la fin du printemps 2019. La livraison des logements est prévue à l'été 2020.

2019

2020

Le coin du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes 2018-2020

Depuis les dernières nouvelles, du beau travail a été réalisé par les conseillères et conseillers. Lors des permanences pour avancer en petit groupe et pendant les commissions, trois projets sont en chantier. Avant qu'ils ne se réalisent, pour faire part de leur avancement et vous donner l'eau à la bouche, voici quelques lignes...

Projet Courseton « I LOVE POISAT »

Vendredi 10 mai

L'idée première était de faire imprimer des T-Shirt avec le slogan « I love Poisat » et de les vendre pour reverser l'argent à une association. En parallèle, l'école souhaitait donner une dimension solidaire au courseton. Il a donc été décidé qu'une vente, dont la recette sera au bénéfice de l'association « Le Périple de Jeanne, petite fée épileptique » serait organisée en amont du courseton pour que les participants puissent courir avec un T-Shirt ou une casquette « I LOVE POISAT ». Le groupe porteur de cette action a fait des recherches pour un prestataire, pour le logo, a fait des propositions mises ensuite au vote en commission, a préparé une communication et un bon de commande transmis aux familles via les écoles. **Rendez-vous le vendredi 10 mai à 14h pour un courseton solidaire.**



Projet « BROC'ENFANCE » - Dimanche 19 mai

Comme l'édition précédente, l'idée est de récolter des jeux, de les vendre et de verser la recette à une association. En collaboration avec l'APE, le groupe participe aussi à la buvette. Le choix de l'association, la collaboration sur la buvette, la communication auprès des Poisatiers restent à faire. Mais les conseillers sont déjà forts d'une expérience réussie l'an dernier. Ils vous donnent déjà **rendez-vous le dimanche 19 mai à l'école élémentaire**. Et au C.S.C.S pour venir déposer des jeux ou livres que vous n'utilisez plus.

Projet « ÉCHANGEONS NOS LIVRES »

Pour que les Poisatiers et les passants puissent échanger, déposer et prendre des livres, les conseillers ont la volonté de fabriquer une cabane à livres qui serait installée sur l'espace public. En lien avec la bibliothèque pour alimenter la cabane au démarrage, avec les services pour voir la meilleure place possible, avec l'association Au Plaisir du Bois pour la réalisation du mobilier, les conseillers en charge de ce projet sont en train d'imaginer les plans. Le Réseau d'Échange réciproque de Savoirs, qui avait cette même envie, s'est associé au projet. Une réunion avec Philippe Clarou de l'Association Au Plaisir du Bois, Bernadette Pantel du R.E.R.S et un groupe de conseillers a eu lieu le mercredi 20 mars pour parler des différentes possibilités et pour travailler sur le plan de cette boîte à livres.

Pour tout renseignement sur le CMEJ, vous pouvez contacter :
Christophe Boichot, animateur 06 46 90 19 56 periscolaire.cscs@ville-poisat.fr.
Zohra Abdiche, élue déléguée au CMEJ zohra.abdiche@ville-poisat.fr

Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative (SEJVA)



Rétrospective sur le stage de glisse des vacances d'hiver

Le stage de glisse a affiché complet pour les vacances de février. Sous une météo des plus souriantes, avec une neige fraîchement tombée, les jeunes ont pleinement profité des pistes de Prapoutel-Les 7 Laux du 18 au 22 février. Au-delà des joies sportives, les jeunes ont su relever avec le secteur jeunesse de Gières les défis proposés par l'équipe d'animation tel qu'un bérêt en chaussures de ski, une journée déguisée, les énigmes du bus... et expérimenter la vie de groupe avec

ses euphories et ses compromis. A l'issue de leur bilan, les enfants lancent un appel pour renouveler le projet l'hiver prochain, mais d'ici là, les jeunes peuvent s'adresser à Alexis pour soumettre et concrétiser leurs idées. Les projets en perspective : soirées jeunes, projets 1,2,3 départ (à partir de 16 ans), stage BAFA intercommunal (à partir de 17 ans), les jobs d'été...



PEdT : le projet éducatif de territoire en bilan et en renouvellement

« Le projet éducatif territorial (PEdT) formalise une démarche

permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux ».

Suite à la réforme des rythmes scolaires en 2013, Poisat a élaboré son 1er PEDT pour une période de 3 ans. En ce début d'année 2019, le SEJVA a donc travaillé au bilan de ce premier PEDT et au renouvellement du prochain projet 2019-2022.

La commune a ainsi associé au cours des mois de février et mars les différents partenaires dans cette démarche à savoir :

- les enfants : ils sont les premiers concernés et ils ont répondu massivement au questionnaire qui leur était proposé.
- les familles : elles ont également participé à apporter leur point de vue via un questionnaire parents ; le parallèle avec leurs enfants est intéressant.
- les partenaires éducatifs, qui se sont réunis sur différents temps de travail : une réunion avec les associations, une réunion avec l'école maternelle, une réunion avec l'école élémentaire et deux temps de travail avec l'équipe du service enfance jeunesse.
- des remarques par ailleurs relevées des parents de savoir davantage ce qui se passe lors des temps d'accueil
- les passerelles : ce sujet sensible du précédent PEdT reste un dispositif qui fait l'unanimité des parents comme des associations !
- une habitude des partenaires éducatifs à travailler ensemble, de nombreux projets menés en partenariat

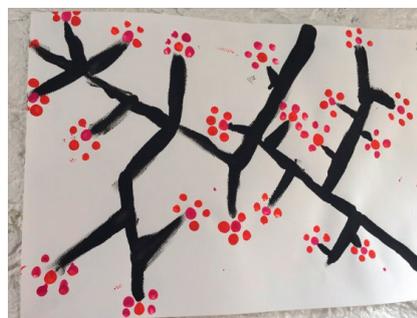
Quelques perspectives :

- favoriser la mise en lien des familles pour les temps du matin
- travailler sur la réduction du bruit notamment lors du temps méridien (aménagement et mobilier, sensibilisation, postures...). Rappel : 150 enfants fréquentent la restauration scolaire tous les jours.
- communiquer davantage sur les objectifs pédagogiques et les actions menées
- aménager les espaces, sensibiliser, valoriser le jeu libre pour favoriser l'autonomie, l'expérimentation, l'imaginaire et les relations entre enfants
- poursuivre le travail partenarial avec les associations, développer la connaissance des projets respectifs et anticiper davantage les collaborations
- approfondir des thématiques transversales telles que le développement durable, la place du jeu dans les temps de l'enfant, l'inclusion des enfants en situation de handicap, le climat scolaire...

Autant d'éléments qui vont amener les acteurs éducatifs à poursuivre la belle dynamique d'éducation partagée mise en avant à Poizat.

Les vacances d'hiver au centre de loisirs

Nous avons continué notre tour du monde ! Cette fois-ci nous sommes partis aux pays du Soleil-Levant (Japon, Inde, Corée du Sud et



Chine). Nous avons tous ensemble découvert un peu des cultures et traditions de ces pays et nous avons découvert le célèbre jeu de go, l'art japonais et la danse Kpop. Accompagnés d'une extraordinaire météo pendant cette période, nous avons pu profiter du bon air et partager de nombreux moments conviviaux, en faisant d'intermittentes descentes de luge à Autrans ou une superbe randonnée raquettes dans la forêt du Col de Porte. La randonnée en raquettes nous a permis de découvrir la faune et la flore qui nous entourent.



L'équipe du service enfance jeunesse se tient également disponible pour vous renseigner : accueil du service enfance jeunesse : **contact.cscs@ville-poisat.fr**
04 76 25 89 19



Et enfin, pour rassembler la synthèse et l'analyse de ces différents groupes de travail, et pour dessiner les prochaines orientations partagées par les acteurs éducatifs, le comité de pilotage composé des acteurs de terrain et des partenaires institutionnels s'est réuni le mardi 19 mars 2019.

Quelques éléments de bilan :

- une grande utilisation des services d'inscription et de facturation en ligne appréciés des usagers
- des parents qui majoritairement estiment que le rythme de la journée de leur enfant répond à leurs besoins
- une appréciation globale des enfants (8 pour 10 enfants sont satisfaits ou très satisfaits) comme des parents des temps périscolaires
- une envie grandement soulignée des enfants d'avoir du temps libre : leurs temps préférés sont les temps relais et les ateliers du soir

► Courrier des lecteurs

Activités Sports d'hiver

Quelle chance ! La vie associative de Poizat est très active et nous ne manquons pas de propositions. Pourtant, bien que nous soyons au pied des montagnes, aucune activité commune n'est proposée à ce jour aux Poisiats autour des sports d'hiver. Je propose donc, si mon envie est partagée par d'autres, de pallier ce constat. J'envisage de monter une activité neige au sein de la commune. Les modalités administratives et les conditions de mise en place sont à définir avec celles et ceux qui souhaiteront s'engager avec moi sur le sujet.

Pour mesurer l'intérêt que pourrait susciter une telle proposition, j'ai donc mis en ligne un sondage. Pouvez-vous prendre quelques minutes pour y répondre ?

<https://goo.gl/UbXNGB>

Ce code barre permet d'accéder directement au sondage
Jérôme GUERS



Cagnotte solidaire

J'ai besoin de votre aide !

Je me bats contre la progression de la maladie, la sclérose en plaques, invalidante. Un traitement m'est proposé. Ailleurs et payant. Il est cher. J'ai besoin de vous tous pour ma cagnotte solidaire.

Sur Leetchi, vous pouvez soit directement et en un clic, participer à cette cagnotte, soit scanner le QR code.



URL Cagnotte Leetchi : <https://huit.re/soincederic>

- Chacun participe du montant qu'il souhaite.
- Tous les paiements sont sécurisés.



Envie de m'aider à récolter plus de dons ? Partagez cette cagnotte !
Merci à tous !

Dans quelques mois, je pars me faire soigner de la sclérose en plaques à Moscou, puisqu'il n'existe pas de protocole équivalent en France. Ce traitement est coûteux, il s'élève à 45 000€ (sans compter les frais d'avion). Je compte sur la générosité de chacun pour participer à ce projet, dans la mesure de ses possibilités. En espérant aussi faire avancer les choses plus largement en France, concernant les traitements à base de cellules souches pour la SEP ; la maladie progresse rapidement et les conséquences sont hélas irréversibles, donc il faut que j'agisse vite.

Grand merci pour votre solidarité et n'oubliez pas de partager ! « ENSEMB' NOU LE CAPAB' »

Cédric BUSSMANN

[AUTOUR] www.ville-poisat.fr

DE POISAT

► Grenoble-Alpes Métropole



Conseil Métropolitain :

Les prochains Conseils Métropolitains auront lieu les **vendredis 24 mai et 5 juillet à 10h**. Ils sont ouverts au public et retransmis en direct sur le portail de la Métro : <http://www.lametro.fr/> où vous trouverez également les comptes rendus.

► Association des Femmes élues de l'Isère (AFEI)



La commune de Saint Hilaire du Rosier et l'AFEI organisent un concours

départemental de photos et vidéos «Cassons les clichés» du 8 mars au 25 mai, pour la promotion de l'égalité filles/garçons dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes.

Retrait du règlement et envoi définitif des supports le 20 mai sur :

www.femmeselues38.asso.fr

► Modernisation des déchèteries

Modification des horaires d'ouverture

Horaires de la déchèterie d'Eybens :

lundi, mercredi et vendredi : 9h30-12h00 et 13h30-18h30

mardi et jeudi : 13h30 - 18h30 et samedi : 8h30-18h30

Attention : en période hivernale (de novembre à mars inclus), les déchèteries ferment leurs portes à 17h30 tous les jours et ouvrent à 9h00 le samedi matin.

Pour connaître les nouveaux horaires de toutes les déchèteries

Renseignements : lametro.fr ou au 0 800 500 027

Le VIVREPOISAT est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !

[ACTUALITÉS] www.ville-poisat.fr

LOCALES



► Notre club des Anciens modifie son nom

Notre Association a changé de nom : «ENSEMBLE et SOLIDAIRES - UNRPA - Club des Edelweiss», appellation votée lors de notre Assemblée Générale du 16 février dernier. Assemblée qui a réuni de nombreux adhérents intéressés par les différentes activités présentées (gym douce, poterie, peinture sur soie ainsi que nos animations des mardis et vendredis). Le conseil d'administration a défini le programme des prochains mois. Le premier loto de l'année a été un succès grâce à la générosité des commerçants, qu'ils en soient remerciés.

▶ **L'Abeille Dauphinoise Syndicat d'Apiculture de l'Isère**



La formation Initiation a débuté le 16 mars avec une matinée studieuse et une après-midi pratique de construction de cadres de ruche avec de la cire gaufrée. Il convient de savoir que selon les modèles de ruches, on peut avoir de 10 à 12 cadres par ruche. Mis à part l'apiculteur qui débute et qui a besoin de remplir sa ruche de cadres ; l'apiculteur qui pratique depuis plusieurs années changera tous les ans quelques cadres dans le but d'éliminer des impuretés ou des cadres abîmés.



Maintenant la saison apicole bat son plein : des formations complémentaires et des demi-journées sont prévues très régulièrement afin de développer les compétences des apiculteurs.

Cette année nous allons faire face à une menace qui se précise : le Frelon Asiatique est arrivé en Isère. Non seulement il est un prédateur abeilles, mais aussi de nombreux insectes dont les papillons. Voici comment le différencier du frelon européen qui n'est pas une menace pour les abeilles :



Retrouvez sur ce site toutes les informations concernant le frelon asiatique et surtout comment signaler un nid que seuls des spécialistes peuvent détruire tant ces frelons sont réactifs : <https://www.frelonsasiatiques.fr/>

Pour nous contacter et en savoir plus sur nos activités :
L'Abeille Dauphinoise
22 pl. Bernard Palissy
38320 POISAT
Tél : 04 76 25 07 09
abeille.dauphinoise@gmail.com
Site : www.abeille-dauphinoise.fr
Facebook : Abeille Dauphinoise - Syndicat d'Apiculture de l'Isère
<https://www.facebook.com/AbeilleDauphinoise/>

▶ **APE Poizat (Association des Parents d'Elèves)**



Deux événements-phares vont ponctuer le mois de mai pour l'Association des Parents d'Elèves de Poizat.

L'APE organise le dimanche 19 mai une Broc'enfance dans la cour de l'école élémentaire, réservée aux matériels pour les enfants (livres, jeux, vêtements, matériel de puériculture...).

Ouverture des portes de 9h à 15h, venez nombreux !
 Buvette et restauration sur place.

Inscription par mail à ape.poisat@free.fr pour les exposants, avant le 15 mai 2019.

Renseignements et fiche d'inscription disponibles sur la page : <https://www.facebook.com/ape.poisat.3>

Pour les amateurs de pétanque : un tournoi sera organisé le vendredi 24 mai sur la place du 8 mai.

Inscriptions par mail à ape.poisat@free.fr ou sur place à partir de 18h dans la limite des places disponibles, à partir de 18 ans. Ce sera l'occasion d'un temps de rencontres et d'échanges entre parents !

▶ **Association**

SENTIERS du DEVENIR

Le festival «Action... Création !» un vrai succès

C'est un grand succès de la première édition d'Action Création, la journée organisée par l'association Sentiers du Devenir le samedi 30 mars.



Les Poisatiers et Poisatières de tous âges étaient au rendez-vous, le soleil aussi. L'association a, en l'espace d'une journée transformé l'Espace Léo Lagrange avec diverses activités tout au long de la journée (yoga, chant, créations, cuisine...) pour finir avec le film du «Tour de l'Isère», projet à l'origine de cette association et une soirée de concerts riche en émotions !



On nous parle déjà d'une seconde édition...

Les chiffres ?
50 bénévoles, 200 personnes sur toute la journée.

L'équipe Sentiers du Devenir

Le rucher de Poizat

Une année au Rucher



Début mars, la grappe qui avait permis de conserver des températures élevées au sein de la ruche, va tout doucement se disloquer. La reine va reprendre la ponte... C'est bientôt le printemps !! Petites piqures de rappels (si je puis dire !) : notre rucher situé dans un terrain mis à notre disposition et aménagé par la mairie a été créé en 2014. Il se situe non loin du cimetière intercommunal. Riche de 16 ruches pour 7 apiculteurs poisatiers, il est très satisfaisant.



Nous poursuivons au fil des saisons nos observations et chacun a sa petite astuce pour le confort et la santé de ses hôtes ; autant d'apiculteurs, autant d'idées différentes. Côté nature n'est pas une science exacte. C'est ce qui fait son charme et crée de nombreuses discussions sympathiques.

Notre extraction 2018 s'est déroulée comme à l'habitude mi-juillet dans la salle du 8 mai 45 suivie d'un repas champêtre animé de réflexions diverses et variées.

Après être resté dans les maturateurs individuels environ 1 mois, le miel de chacun a pu être mis en pot. Le miel commun, écoulé lentement de la cire extraite, est partagé entre tous. Cette année a été notre meilleure récolte : 170 kg. Une ruche un peu capricieuse a produit à nouveau en août et nous avons fait une mini extraction de 10 kg supplémentaires d'un miel différent en saveur et couleur ; c'est une bonne expérience. La météo a été favorable.

Claude, un nouvel adhérent, s'est joint à nous et nous avons décidé de réorganiser le rucher

pour mieux répartir l'espace afin d'installer de nouvelles ruches dès les beaux jours. Des plantes mellifères vivaces embelliront l'ensemble.

Nous nous rencontrerons peut-être lors de l'organisation de « Poizat en Fête » comme chaque année, épaulés par notre syndicat apicole « L'Abeille Dauphinoise ». Outre notre petit stand, leur ruche vitrée a toujours un vif succès et suscite beaucoup de questionnements d'enfants et d'adultes.

L'an dernier nous avons eu la possibilité lors d'un concours (médaille de bronze) de pouvoir faire analyser les composants de notre miel et contrairement aux Pères Chartreux, nous vous dévoilons enfin la formule magique des plantes et fleurs butinées dans notre colline dans un rayon d'environ 3 km à vol d'oiseaux (ou plutôt d'abeilles !) :

- châtaignier (dominant), tilleul, ronce, plantain, ailanthe, pimprenelle, myosotis, chêne, acacia, gleditschia, érable, troène, lierre, cornouiller sanguin.

- examen organologique : odeur végétale et mentholée ; arôme plutôt fruité (notes de cassis), puis mentholé en arrière bouche, petite amertume finale, assez persistant, sucrosité moyenne. Présence de miellées, de tilleul, d'ailanthe et de châtaignier.

- interprétation : il s'agit d'un miel du type forêt conforme au décret 2003-587 du 30/06/03 pour les paramètres contrôlés. « Dans sa courte vie une abeille fait en moyenne 400 sorties et parcourt environ 800 km. Il faut 7 millions de fleurs pour avoir 1 kg de miel » (Je vous le disais bien nous

n'avons à rien à envier à notre Chartreuse locale !).



Cécile Lhenry, pour le Rucher de Poizat



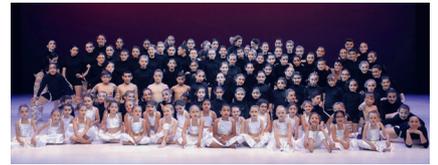
Gala Danse Modern'Jazz

« Passionnément, à la folie » samedi 8 juin à l'Heure Bleue de Saint-Martin-d'Hères

Spectacle chorégraphié et mis en scène par Julie Pérignon pour ses 130 danseurs.

De la passion à la folie, il n'y a qu'un pas. Qu'un pas de danse. Une infime frontière où se frôlent douceur de vivre et déraison,

sagesse et obsession, contrôle et égarement de l'esprit.



Voilà qui résume bien la danse quand elle coule dans vos veines et fait battre votre cœur, vous permet de rester debout, d'être la personne que vous êtes : quand elle vous permet de créer une échappatoire, de construire un autre monde, d'avoir un second souffle comme une seconde chance.

2 représentations :

16 heures et 20 heures - Tarif : 8 € Gratuit pour les moins de 6 ans

Renseignements et réservations : Auprès de la MPT pendant les permanences du mercredi après-midi ou auprès de Cloé Courbon au 06 66 08 84 82

Spectacle danse orientale

mardi 18 juin à 20 h 30 Espace Culturel Léo Lagrange

Ce sera le dernier spectacle que Farida Bouzegaya présentera à Poizat.



Venez nombreux pour la saluer et la remercier après toutes ces années d'enseignement et toutes ces magnifiques représentations.

Spectacle gratuit mais tickets des places à retirer à l'accueil de la Mairie à partir du 1er juin

Entrée libre le soir du spectacle sous réserve des places disponibles

Spectacle Enfants

le mercredi 19 juin à 19 heures Espace Culturel Léo Lagrange

« Différences »

Représentation de L'atelier théâtre des enfants de la Maison Pour Tous de Poizat.

Tour à tour, les enfants s'essaient à tous les rôles et changent de casquettes pour suivre l'aventure de Ludovic, un jeune garçon pas comme les autres.



Un exercice de style expressif à découvrir pour les petits et pour les grands.

Entrée libre



Le coin de la bibliothèque Georges Brassens

Prix des incorruptibles



Emilie VANVOLSEM, illustratrice jeunesse est venue à Poizat le vendredi 12 avril.

Elle a rencontré les élèves de CE2/CM1 pour leur parler de son métier, de « Ni lire, ni écrire », le livre sélectionné pour le Prix des Incorruptibles qu'elle a illustré. Elle a volontiers répondu à leurs questions puis leur a proposé un petit atelier dessin.

LES INCORRUPTIBLES TOUS ENSEMBLE POUR LA LECTURE

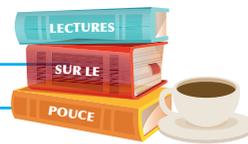
Le vote du Prix des Incorruptibles aura lieu mercredi 15 mai pour les maternelles, à la bibliothèque vendredi 17 mai pour les élémentaires, à l'école.

Les résultats du vote seront transmis à l'association des Incorruptibles à Paris au plus tard le 23 mai.

Lectures

sur le

Pouce



**Samedi 22 juin à partir de 10h
salle Léo Ferré**

Autour d'une tasse de thé ou de café, un moment d'échanges de lectures « coups de cœur ».

Entrée libre

Vacances d'été

du samedi 6 juillet au lundi 2 septembre

La bibliothèque sera fermée du 13 juillet au 19 août

Permanences : mardi 9 et vendredi 12 juillet ; mardis 20 et 27 août, vendredis 23 et 30 août

[A POISAT] AGENDA

www.ville-poisat.fr

Mercredi 8 mai

Cérémonie commémorative

Détails pages 1 et 3

Vendredi 10 mai

Spectacle Clown Musical

Détails page 16

Dimanche 19 mai

APE : Broc'Enfance

Détails page 13

Vendredi 24 mai

APE : Tournoi de pétanque

Détails page 13

Dimanche 26 mai

Elections européennes

Détails page 3

Vendredi 7 et samedi 8 juin

Création théâtre

Détails page 16

Samedi 8 juin

MPT : Gala Danse Modern'Jazz

Détails page 14

Mardi 18 juin

MPT : Danse orientale

Détails page 14

Mercredi 19 juin

MPT : spectacle enfants

Détails page 14

Vendredi 21 juin

Fête de la musique

Détails page 16

Samedi 22 juin

Lectures sur le pouce

Détails page 15

Mardi 25 juin

Don du sang

Détails page 6

POISAT EN FETE

Toujours soucieux de répondre au mieux à vos attentes, nous vous avons sollicité, il y a quelques mois pour donner un nouveau souffle au Village en Fête.

Merci pour votre participation !

100% des personnes ayant participé à l'enquête ont répondu qu'il fallait maintenir un moment de convivialité et parmi eux 44% ont souhaité nommer cet événement « POISAT EN FETE ».

La synthèse des résultats nous a permis d'établir le programme suivant :

Vendredi 5 juillet

15h30 > Kermesse dans la cour de l'école élémentaire

18h > Spectacle Mélimélodie / concert pour enfants

19h > Apéro offert par la Mairie. Une restauration sera proposée à la vente par les associations présentes

20h > Soirée dansante avec démonstration danse Fornite

} Esplanade
du 8 Mai

Samedi 6 juillet

10h > Randonnée dans la colline : rendez-vous sur le terrain de foot
Pique-nique partagé au parc Hubert Dubedout



[POISAT CULTURE]

▼ **Vendredi 10 mai à 20 h**
Espace Culturel Léo Lagrange

Clown musical **« Rosie Volt : Yadéwatts »**

Avec Daphné Clouzot et Marc Zuber

Avec Yadewatts, Rosie Volt se rêve en diva polyglotte, polyphonique et polymorphe.

Inspirée de ses plus grandes idoles (La Callas, Nina Hagen, Dalida, Janis Joplin entre autres) et d'une multitude de cultures musicales, elle prend la voix pour un jouet dont le champ des possibles est infini. De cet amalgame culturel et musical jaillissent ses ... polyFolies.

Spectacle à partir de 10 ans



► **Réservations jusqu'au vendredi 10 mai à midi** au 04 76 25 92 41
ou poisat-culture@ville-poisat.fr ou prévente des billets à la mairie les matins des
lundis, mercredis et vendredis avec un règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public

Adultes : 12 €
Enfants : 4 €



▼ **Vendredi 21 juin Fête de la Musique**

Vous êtes musicien ? Venez vous produire à Poizat esplanade du 8 mai 45.
Contactez-nous avant le 3 juin !

poisat-culture@ville-poisat.fr ou au 04 76 25 92 47 (les matins des lundis, mercredis et vendredis)

▼ **Vendredi 7 et samedi 8 juin à 20 h - Espace Culturel Léo Lagrange**

Création Théâtre à Poizat

Initiative collective soutenue par Poizat Culture, avec l'aide des Poisatiers, de la Bibliothèque et du Salon de Coiffure JC.

« Une source d'embarras »

Une comédie satirique imaginée par l'atelier d'écriture de la bibliothèque.

Mise en scène par Anne Lyse Boussy et portée par huit comédiens amateurs.

Dans le paisible village de Riviers, une source a été découverte chez un couple, venu de la ville, qui pend la crémaillère. Et voilà que les opinions divergent, s'affrontent. Des individus louches ou mystérieux s'introduisent dans l'affaire. Que va-t-il se passer ? Des dialogues vifs, des situations comiques, des coups de théâtre vous attendent. Rions ensemble avec cette joyeuse satire des travers de notre société.

Durée : 1h30 - Consultez le site ville-poisat.fr (vie locale - culture) pour plus de détails.



► **Réservations jusqu'au vendredi 7 juin à midi** au 04 76 25 92 41
ou poisat-culture@ville-poisat.fr ou prévente des billets à la mairie les matins des
lundis, mercredis et vendredis avec un règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public

Adultes : 8 €
Enfants : 3 €